

# AVIS PUBLIC

---

## CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Lac-des-Écorces entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et s'appliquant aux exercices financiers 2019-2020-2021, tel que préparé par la MRC d'Antoine-Labelle, a été déposé au bureau municipal le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

Ce rôle d'évaluation est actuellement disponible au bureau municipal, au 672, boul. Saint-François à Lac-des-Écorces, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture habituelles. Celui-ci ainsi que la matrice graphique peuvent être consultés sur le site de la MRC : <http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/services-en-ligne>.

Toute demande de révision à l'égard de ce rôle doit obligatoirement remplir les conditions suivantes :

- Être déposée ou être envoyée par courrier recommandé, avant le 1<sup>er</sup> mai 2019, aux bureaux de la MRC d'Antoine-Labelle, au 425, rue du Pont, Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6.
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué.
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 431 de la MRC.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 6 novembre 2018.



Nathalie Labelle  
Secrétaire-trésorière par intérim

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Nathalie Labelle, secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie que j'ai affiché ou fait afficher le présent avis public concernant le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Lac-des-Écorces aux quatre endroits prévus par le Conseil municipal, le 6 novembre 2018 ainsi que dans le journal Le Courant des Hautes-Laurentides du 7 novembre 2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, sous mon serment d'office, ce 6 novembre 2018.



Nathalie Labelle  
Secrétaire-trésorière par intérim